	_
	*
7	r *
* 7	F 🐠 🗀
*	4 Z
* 4	
- 2.7	

Commune

|--|

Annonce d'installation solaire <u>en zone à bâtir</u> ne nécessitant pas d'autorisation de construire selon LAT art. 18a et OAT art. 32a

(délai : 30 jours avant le début des travaux)

A envoyer à la commune

Requérant					Installateur,	professionn	el qualifié
Nom :							•
Prénom :							
Adresse :							
NP/lieu:		—					
Tél. : E-Mail:		Fax :				Fax:	
E-IVIAII.							
<u>Bâtiment</u>	atisfaction des						
	pas un bien culture	•					
n'est	pas dans un site na	aturel d'imp	ortance natior	nale o	u cantonale		
Installation	:						
_	ne toiture à pan(s),	•	•				
	passe pas les pans			ent d	e plus de 20 cm		
	passe pas du toit, v			1	alaniaaa (ama	o onti rofloto)	
	eu réfléchissante se itue une surface d'u			ces le	echniques (verre	es anu-reneis)	
L Consu	tue une sunace u t	iii Seui leiia	ш				
Emplacement	t de l'installation	1					
Type et ap	pellation de zone:	· <u>······</u>					
Maison ind	ividuelle :	Oui			Adresse		
	d'habitation :		appartements		NP / Localité		
Autre affec	tation:				Parcelle /plan		
Nature des tra							
	elle installation sur l			anné	e de constr. du l	bâtiment :	
	placement d'une ins						
_	sion d'une installati	on solaire e	existante				
Genre de cap							
L therm	·	vitrés	Fabricant			N° homolog.	
	•	non vitrés	Type			Surface (m ⁻)	
Longueur			Largeur			Epaisseur	
Champ de ca	pteurs						
Nombre de			Forme		rectangulaire	carrée	
Surface tot			Long	gueur		Largeur	
	n (S=0°; E=-90°)		_	Ir	nclinaison (hor.= ure inclinée	0°; vert.=90°)	
-	dans toiture incliné	. –	∐ Rapporté su			☐ Posé sur	toiture plate
Position de	es conduites : L	cachées	── visibles (fou	ırnir tı	acé et couleur)		
Date du débu	t des travaux						
Annexes à joi	indre						
~	l'extrait de la carte	1:25'000		- 2 e	x. photomontage	e ou dessin co	oté
	plan de situation				x. prospectus ou		
	la photo du bâtimer	nt et/ou du s	site		x. schéma de pr		•
	Lieu :				Data :		
	Lieu :				Date :		
Signatures	Requérant(e):				Propriétai	ire ou son/sa r	mandataire :
	Professionnel:						

Commu	ine	Service :						
Avis de	la co	mmune						
		t dispensé d'autorisation selon art. 18a, al. 1, LAT						
	Projet soumis à une procédure d'autorisation							
	Expo	sé des motifs :						
	Le requérant doit confirmer qu'il maintient sa demande d'autorisation de construire car un émolument sera facturé.							
	Le cas échéant, le requérant doit attendre l'autorisation de construire.							
		Procédure simplifiée possible sur la base du dossier fourni, dès confirmation du requérant.						
	 Procédure ordinaire avec mise à l'enquête publique nécessaire. La procédure est initiée dès confirmation du requérant. 							
		Motifs:						
Sur de	emande	vis n'est pas une décision soumise à recours au sens de l'art. 5 LPJA. e du requérant, une décision de constatation de droit (35 LPJA), avec voie de recours sera rendue. le de la commune, le requérant peut réaliser les travaux conformément à la demande déposée.						
0:	. 4							
Sigr	natur	e(s) de l'(des) organe(s) communal(aux) désigné(s)						
Date	:	Date:						
Titre	:							
Nom	:							
Signa	ature							

<u>Copie :</u> Service de l'énergie et des forces hydrauliques <u>energie@admin.vs.ch</u>

Liens internet utiles :

Service de l'énergie et des forces hydrauliques : www.vs.ch/energie

Swissolar: www.swissolar.ch